

Le Sénat à l'assaut du passe sanitaire



Article rédigé par *RT France*, le 16 juillet 2021

Les groupes Les Républicains et centriste, qui composent la majorité sénatoriale, ont annoncé qu'ils saisiraient le Conseil constitutionnel après l'adoption du projet de loi prévoyant l'extension du passe sanitaire.

Les groupes formant la majorité sénatoriale Les Républicains (LR) et centriste au Sénat ont annoncé qu'ils saisiraient le Conseil constitutionnel sur l'extension du pass sanitaire. «Lors de son examen au Sénat, nous veillerons à trouver le meilleur équilibre entre la nécessité de combattre la propagation du virus et la protection de nos libertés publiques», affirment également les présidents des groupes LR Bruno Retailleau et centriste Hervé Marseille dans un communiqué commun publié le 15 juillet.

«C'est ainsi que conscients de cette exigence, nous saisissons le Conseil constitutionnel [...] pour avoir toutes les garanties possibles», ajoutent-ils. «Personne de raisonnable ne peut méconnaître l'importance qu'il y a à protéger par le vaccin la population», déclarent les deux chefs de file, soulignant qu'une extension du pass sanitaire «comportera des conséquences importantes sur nos vies quotidiennes».

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://francais.rt.com/france/88772-pass-sanitaire-conseil-constitutionnel-va-etre-saisi-par-majorite-senatorial>